

ANNEXE A

NUMÉROS TARIFAIRES DES IMPORTATIONS QUI NE SONT PAS INCLUSES DANS LES
DISPOSITIONS D'ENTRÉE EN FRANCHISE DE CARIBCAN

Les taux de droit de douane établis à la liste A du Tarif des douanes s'appliqueront aux marchandises classées sous les numéros tarifaires suivants et importées au Canada en provenance des pays des Caraïbes membres du Commonwealth.

1. Textiles et vêtements

Tous les numéros tarifaires inclus dans le "Groupe X - coton, lin, chanvre, jute et autres fibres, soie et laine, et produits tirés de ces matières - numéros tarifaires 52005-1 à 58000-1 inclusivement."

2. Chaussures

Numéros tarifaires 61100-1 à 61115-1 inclusivement.

3. Articles de voyage et sacs à main

Numéros tarifaires 62200-1, 62300-3, 62300-4 et 62305-1.

4. Vêtements en cuir

Numéro tarifaire 61120-1.

5. Huiles de graissage

Numéros tarifaires 27101-1 et 27102-1.

6. Méthanol

Numéro tarifaire 92904-5.